

Image not found or type unknown



Rétractation achat cuisine avec acompte....

Par **vertige**, le **18/02/2010 à 22:24**

Bonjour, rnIl y a 1 mois 1/2 nous avons versé un acompte pour l'achat d'une cuisine. Nous sommes dans le cas d'une construction d'une maison individuelle. J'appelle ce jour le cuisiniste pour lui communiquer la date de pose envisagée selon l'avancée des travaux. La personne me dit qu'il y a un petit problème sur notre plan de travail... L'usine ne peut pas nous proposer le plan de travail à la longueur souhaitée car il est trop grand et l'usine ne le fabrique pas. Elle me dit qu'il y aura une découpe effectuée et envisager 2 plans collés... Nous sommes déçu car esthétiquement parlant nous souhaitons un seul bloc et non 2. Une découpe même discrète est une découpe.... Nous n'avons pas été mis au courant lors de la signature et du versement de l'acompte... Dans quelle mesure nous pouvons contester??? rnMerci de nous conseiller!